



Département de l'Aude

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

Arrondissement
de Carcassonne

COMMUNAUTE DE COMMUNES
CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DOMAINE :
FINANCES
LOCALES

SOUS-DOMAINE :
SUBVENTIONS

OBJET :
Médiathèque :
Demande de
subvention Scènes
d'enfance 2022

Le nombre de
délégués en service
est de 71

Convocation du
conseil
en date du
13 octobre 2021

CERTIFIE
EXECUTOIRE PAR
RECEPTION
PREFECTURE LE

25 OCT. 2021

PAR PUBLICATION
LE

25 OCT. 2021

PAR DELEGATION
LE

Signature

Séance du Conseil Communautaire du 20 octobre 2021 à 20 heures 00.
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

Légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Philippe GREFFIER, Président de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

Présents : Omar AIT MOUH, Pascal ASSEMAT, Pierre BARBAUD, Brigitte BATIGNE, Robert BATIGNE, Guy BONDOUY, Denis BOUILLEUX, Eliane BOURGEOIS MOYER, Karole CAFFIER, Alain CARBON, Marie-Paule CAU, Sabine CHABERT, Claire DARCHY, Javier DE LA CASA, François DEMANGEOT, Elisabeth ESCAFRE, Danielle FABRE, Audrey GAIANI, Alain GALINIER, Hélène GIRAL, Philippe GREFFIER, Bernard GRIMAUD, Evelyne GUILHEM, Philippe GUIRAUD, Didier MAERTEN, Cédric MALRIEU, Nicole MARTIN, Patrick MAUGARD, Gérard MONDRAGON, Pierre MONOD, Nathalie NACCACHE, Serge OURLIAC, Charles PAULY, Bernard PECH, Jean-François POUZADOUX, Christophe PRADEL, Jean-Pierre QUAGLIERI, Jacqueline RATABOUIL, Nadine ROSTOLL, Jérôme SENAL, Isabelle SIAU, Gilles TERRISSON, Raymond VELAND, Jean-François VERONIN-MASSET, Jérôme WILTZIUS, Giovanni ZAMAI.

Formant la majorité des membres en exercice.

Conseillers titulaires remplacés par conseillers suppléants :
Cédric LEMOINE par Omar AIT MOUH, Hubert NAUDINAT par Jérôme WILTZIUS.

Procurator(s) : Nicole CATHALA-LEGEVAQUES à Jean-François VERONIN-MASSET, Prescillia GRANIER à Bernard GRIMAUD, Benoit MERLIN à Patrick MAUGARD, Bruno PERLES à Elisabeth ESCAFRE, Martine PUEBLA à Danielle FABRE, Bernard VIDAL à Bernard PECH, Monique VIDAL à Serge OURLIAC.

Excusé(s) : Hubert CHARRIER, Véronique CORROIR, Gilbert COSTE, Dominique DUBLOIS, Thierry MALLEVILLE, Henri POISSON, Bruno POMART, Nicolas RAUZY, Thierry ROSSICH.

Absent(s) : Alain BOUSQUET, Didier CALMETTES, Frédéric JEANJEAN, Gérard LAMARQUE, Thierry LEGUEVAQUES, René MERIC, Régine SUURE, Marc TARDIEU.

Secrétaire de séance : Bernard GRIMAUD.

Monsieur le Président rappelle que les bibliothèques participent chaque année à l'opération Scènes d'enfance, programme départemental autour du spectacle vivant à destination du jeune public.

Pour l'édition 2022, le réseau proposera 4 spectacles (6 représentations) à LABECEDE LAURAGAIS, SALLES SUR L'HERS, LASBORDES, LABASTIDE D'ANJOU et MAS SAINTES PUELLES :

- *Minus (compagnie Amapola) : théâtre et chansons à partir de 3 ans*
- *C'est mon poème (compagnie Sur la peau du monde) : théâtre et théâtre d'objets pour les 3-10 ans*
- *Danser avec les livres (compagnie du petit côté) : danse pour les 4-11 ans*
- *Du balai ! (Compagnie La bobèche) : marionnette et musique à partir de 5 ans*

Les spectacles seront accompagnés d'ateliers avec les artistes pour les scolaires (8 classes) afin de favoriser la venue au spectacle en famille et de s'initier à une discipline artistique.

La programmation de Scènes d'enfance peut faire l'objet d'un cofinancement du Conseil départemental (sur les coûts artistiques uniquement).

Par ailleurs, le projet autour du spectacle « Du balai ! » peut faire l'objet d'un cofinancement de la DRAC dans le cadre de la Convention pour la généralisation de l'éducation artistique et culturelle.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE APRES EN AVOIR DELIBERE

DECIDE de mettre en œuvre le projet Scènes d'enfance en mars 2022.

AUTORISE Monsieur le président à déposer une demande de subvention pour ce projet auprès du Conseil départemental et de la DRAC selon le budget prévisionnel suivant.

Dépenses		Recettes	
Coûts artistiques	7 115 €	Conseil départemental	2 395 €
Restauration et hébergements	1 290 €	DRAC (projet Du balai !)	2 233 €
Frais de transport	440 €	Autofinancement	4 457 €
Droits	240 €		
Total	9 085 €	Total	9 085 €

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents, signés au registre.

La convocation du Conseil Communautaire et le compte- rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois conformément aux articles L.2221-7 et L 2121-7 du C.G.C.T.



Castelnaudary, le 20 octobre 2021

Le Président,

Philippe GREFFIER